



Organisme intercantonal de certification  
Interkantonale Zertifizierungsstelle  
Organismo intercantonale di certificazione

# CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

## les Directives pour les marques régionales

sont respectées par:

**Famille**  
**Daniel et Aurélien Aguet**  
**Chemin de Chante-Bise 3**  
**1173 Féchy**

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

**Produits issus de la viticulture -  
Jus de raisin blanc**

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2022

Numéro d'enregistrement OIC-MVD-TVD-0319-221284

Lausanne, le 21 mars 2019

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann  
Président

Roman Tscherrig  
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.